

**PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, tenue le lundi 4 octobre 2021 à 19h30, à laquelle sont présents :

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Charles Brochu
- ❖ Monsieur Éric Courteau
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Johnny Vander Wal
- ❖ Madame Sylvie Giroux

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Camille Auble directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Francesca Lebrasseur, greffière adjointe, sont également présents.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-01**

Adoption de l'ordre du jour tel que présenté avec dispense de lecture.

---

La séance est déclarée ouverte à 19h30

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Éric Courteau

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié.

**Ordre du jour**

1. Bienvenue par Monsieur le Maire
2. Prise des présences
3. Constatation du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue
4. Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture
5. Adoption du procès-verbal du mardi 7 septembre 2021 avec dispense de lecture
6. Correspondance
7. Finances
  - 7.1 Acceptation des comptes à payer
  - 7.2 Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
  - 7.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement
  - 7.4 Dépôt des états comparatifs
  - 7.5 Dépôt rapport du maire des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe
  - 7.6 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier sur les routes locales niveaux 1 et 2
8. Administration et affaires courantes
  - 8.1 Autorisation d'émission de carte de crédit pour les employés de la voirie
  - 8.2 Emprunt temporaire
  - 8.3 Adoption de la politique de sécurité civile
  - 8.4 Adoption de la politique administrative
  - 8.5 Achat d'une banque d'heures Infotech

- 8.6 Adhésion au nouveau contrat d'assurance collective
- 8.7 SSIRR - Adoption du Budget 2022 et acceptation de la Quote-part 2022
- 8.8 Entérinement d'embauche du Directeur général / secrétaire-trésorier
- 8.9 Ouverture de poste – Responsable de l'urbanisme
- 9. Développement local et régional
  - 9.1 Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. – Demande de conformité des traverses de motoneiges – Saison 2021-2022
  - 9.2 Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs – Demande d'autorisation pour traverser certaines routes de la municipalité – saison 2021-2022
  - 9.3 Appui au marché de Noël chez Lussier-Belgians
- 10. Urbanisme
- 11. Voirie
  - 11.1 Programmation de travaux en lien avec le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
  - 11.2 Adjudication de contrat – Contrat pour les services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux du projet de pavage de couche d'usure chemin de la Rivière
- 12. Rapport des activités du Maire
- 13. Varia
  - 13.1 Bibliothèque de Richmond (ajouté)
- 14. Période de questions du public
- 15. Levée de la séance

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-02**

Adoption du procès-verbal du mardi 7 septembre 2021 avec dispense de lecture.

---

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Johnny Vander Wal  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021 soit adopté tel que présenté.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-03**

Acceptation des comptes à payer

---

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Charles Brochu  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 42 624,48 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-04**

Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

---

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Johnny Vander Wal  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 102 244,44 \$ auquel s'ajoute le total des chèques émis 1 200

\$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-05**

Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement.

---

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Daniel Braün

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 46 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

**INFORMATION NUMÉRO 2021-10-06**

Dépôt des états comparatifs

---

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les états comparatifs des revenus et dépenses comme prévu à l'article 176.4 du Code municipal du Québec

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-07**

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur de l'année 2020

---

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis public concernant le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2020 a été affiché selon l'article 176.1 du code municipal du Québec.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Fernand Leclerc

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le rapport financier soit accepté tel que présenté.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-08**

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier sur les routes locales (PAERRL) niveaux 1 et 2

---

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé, à la municipalité du Canton de Cleveland, une compensation de 422 635\$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2020;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

**POUR CES MOTIFS**

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Daniel Braün

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland confirme auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que l'utilisation des compensations reçues au montant de 422 635\$ au courant de l'année financière de 2020 a été utilisée pour les entretiens suivants :

- Entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2;
- Éléments des ponts, situés sur ces routes.

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland confirme que les montants ci-après décrits ont été réalisés sur les chemins municipaux dont la responsabilité incombe à la municipalité du Canton de Cleveland, et ce, conformément aux objectifs du PAERRL, à savoir :

- Dépenses d'entretien hivernales : 264 490\$
- Dépenses d'entretien autres : 159 353\$

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs au dossier.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-09**

Autorisation d'émission de carte de crédit

---

**CONSIDÉRANT** l'évolution des besoins ainsi que l'autonomie requise par le service de la voirie.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Éric Courteau

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'AUTORISER** la Caisse Desjardins du Val-Saint-François à émettre une carte de crédit VISA Desjardins au nom de la municipalité du Canton de Cleveland avec une limite de crédit de 5 000 \$ pour Monsieur Éric Lavoie;

**D'AUTORISER** la Caisse Desjardins du Val-Saint-François à augmenter à 2000 dollars la limite de la carte de crédit VISA Desjardins de monsieur Jacques Saint-Pierre;

**D'AUTORISER** le directeur général à signer tous documents auprès de Desjardins aux fins de la présente résolution.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-10**

Autorisation d'ouverture d'un financement temporaire au montant de 181 105\$

---

**CONSIDÉRANT** la lettre du ministre des Transports reçue le 18 juin 2021 accordant une aide financière maximale de 181 105 \$ pour le projet de reconstruction du chemin de la Rivière.

Il est,  
**PROPOSÉ** par Monsieur Johnny Vander Wal  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland autorise l'ouverture d'un financement temporaire au montant de de 181 105 \$ afin de pourvoir aux déboursés pour les travaux prévus au projet de travaux sur le chemin de la Rivière;
- QUE** la présente demande vise à financer le projet dans l'attente des versements de la subvention du MTQ, le tout dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales;
- QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général et le Maire à signer pour et au nom de la municipalité, tout document relatif auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-11**

Adoption de la politique de sécurité civile

---

- CONSIDÉRANT** la démarche de planification de sécurité civile entreprise par la Municipalité du Canton de Cleveland depuis 2018;
- CONSIDÉRANT** les responsabilités dévolues à la municipalité dans le cadre de la Loi sur la sécurité civile;
- CONSIDÉRANT** la nécessité d'adopter une politique de sécurité civile.

Il est,  
**PROPOSÉ** par Monsieur Fernand Leclerc  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'ADOPTER** la politique de sécurité civile avec dispense de lecture.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-12**

Adoption de la politique administrative et salariale

---

- CONSIDÉRANT QUE** la politique du gestionnaire en vigueur arrive à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 2021;
- CONSIDÉRANT** la recommandation d'adoption émise par le comité d'administration au conseil.

**PAR CONSÉQUENT,**

Il est,  
**PROPOSÉ** par Monsieur Daniel Braün  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'ADOPTER** avec dispense de lecture et pour fin d'application la Politique administrative et salariale pour quelle entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2021;
- DE SUIVRE** les recommandations de la FQM concernant l'intégration des employés;

**D'AUTORISER** le directeur général à prendre les dispositions nécessaires quant aux contrats de travail des employés actuellement en fonction afin de faciliter la transition.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-13**

Infotech – Achat d'une banque d'heures

---

**CONSIDÉRANT** les besoins de la municipalité pour la fin d'année et les élections municipales.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Charles Brochu

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland procède à l'achat d'une banque de 26 heures, sans date d'expiration, chez Infotech pour le service comptable et la formation, au coût de 1960\$, plus taxes;

**QUE** le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au dossier et que les fonds soient appropriés au poste budgétaire : 02-130-00-414 Services prof. Inform. - Contrat Sygem.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-14**

Adhésion à un contrat d'assurance collective

---

**CONSIDÉRANT QU'** en vertu du *Code municipal* et de la *Loi sur les cités et villes*, une municipalité peut participer au bénéfice de ses fonctionnaires et employés, à un contrat d'assurance collective dont le Preneur est la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (ci-après : la « FQM »);

**CONSIDÉRANT QUE** la FQM a procédé à un appel d'offres conforme aux règles d'adjudication des contrats par une municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** suite au processus d'appel d'offres, la FQM est devenue Preneur d'un contrat d'assurance collective auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, des MRC et des organismes municipaux (ci-après : le « Contrat »);

**CONSIDÉRANT QUE** le Contrat est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** le Contrat est renouvelable automatiquement toutes les années.

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Sylvie Giroux

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la Municipalité accepte de participer pour le bénéfice de ses fonctionnaires et employés au Contrat;

**QUE** la Municipalité souscrit le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et maintient les couvertures d'assurances prévues au Contrat, lequel est renouvelable

annuellement de manière automatique, et ce, jusqu'à ce que la Municipalité mette fin à sa participation en transmettant à la FQM un préavis écrit d'au moins un (1) an mentionnant son intention de ne plus participer au Contrat;

- QUE** la Municipalité paie les primes afférentes à l'année de couverture ainsi que toutes les primes et ajustements de primes pour chaque année d'assurance subséquente;
- QUE** la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions du Contrat;
- QUE** la Municipalité donne le pouvoir à son directeur général d'accomplir tout acte et de transmettre tout document découlant de l'adhésion de la Municipalité au Contrat;
- QUE** la Municipalité autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurance et AON Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;
- QUE** la Municipalité accorde à la FQM, et ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et Aon Hewitt), le mandat d'agir à titre d'expert-conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective ;
- QUE** la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;
- QUE** la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-15**

SSIRR – Adoption du budget 2022 et acceptation de la quote-part 2022

**CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu de procéder à l'acceptation de la participation financière 2022 via une quote-part du Canton de Cleveland en regard à cette entente;

**CONSIDÉRANT QU'** il y va de l'intérêt public.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Johnny Vander Wal

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'ADOPTER** le budget 2022 du SSIRR tel que présenté;

**D'ACCEPTER** la quote-part 2022 du SSIRR au montant de 146 736\$, tel que présenté à l'intérieur du budget 2022;

**D'AUTORISER** direction générale à prévoir le montant au budget 2022 et à procéder au versement selon la politique en vigueur.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-16**

Entérinement d'embauche du directeur général / secrétaire-trésorier

---

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité d'administration;

**CONSIDÉRANT** la période de probation de 6 mois étant terminée.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Daniel Braün

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**DE CONFIRMER** l'embauche de Monsieur Camille Auble au poste de Directeur général secrétaire-trésorier;

**D'AUTORISER** le maire à modifier le contrat de travail.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-17**

Ouverture de poste – Responsable de l'urbanisme

---

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil de renforcer l'équipe d'urbanisme et d'offrir un service à temps plein.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Éric Courteau

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland procède à l'ouverture du poste de responsable de l'urbanisme;

**QU'** un comité de sélection soit formé des personnes suivantes : Mme Sylvie Giroux, M. Daniel Braün, le maire M. Herman Herbers, ainsi que le directeur général M. Camille Auble.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-18**

Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. - Demande de conformité des traverses de motoneiges - Saison 2021-2022

---

**CONSIDÉRANT** la demande du Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. à utiliser les traverses de routes suivantes pour le plaisir de la motoneige au cours de la saison hivernale 2021-2022, à savoir :

- Chemin de la Grande-Ligne – longeant la propriété du 492 chemin de la Grande-Ligne, lot 55 358 67;
- Chemin Steel-Plante – longeant la propriété du 781, chemin Steel Plante, lot 55 364 64, en face du chemin McDonald;
- Chemin McDonald qui devient cul-de-sac, car c'est maintenant fermé aux véhicules, même en été;

- Chemin Armstrong – traverses de chemin partant du lot 55 357 77 allant au lot 55 360 20;
- Chemin John-Day, le long du chemin partant du lot 55 360 20 intersection John-Day, retournant sur le lot 55 360 20 et une deuxième traverse entre le lot 55 360 20 et le lot 55 360 21 pour emprunter la route, traverser le pont et tourner à droite sur le lot 55 360 26;
- Chemin Barr, emprunte le chemin pour rejoindre la voie ferrée près du lot 55 357 17;
- FIN des sentiers du Club de Motoneige Harfang de l'Estrie.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Charles Brochu

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'AUTORISER** le Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. à utiliser les traverses de routes mentionnées ci-dessus, conditionnel au dépôt de la preuve d'assurance responsabilité civile du club pour la saison 2021-2022;

**D'AVISER** le Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. que s'il y a bris occasionnés par les motoneiges ou motoneigistes, ils seront facturés pour les dommages causés;

**DE MANDATER** le directeur de la voirie à faire le nécessaire pour permettre le passage des motoneiges.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-19**

Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs - Demande d'autorisation pour traverser certaines routes de la municipalité - Saison 2021-2022

---

**CONSIDÉRANT** la demande du Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs pour un droit de passage pour les traverses des chemins Pease, Barr, Bonnar et Saint-Cyr;

**CONSIDÉRANT QUE** le chemin Bonnar est un chemin fermé et non entretenu en hiver.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Charles Brochu

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'AUTORISER** le Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs à utiliser les traverses de routes mentionnées ci-dessus, conditionnel au dépôt de la preuve d'assurance responsabilité civile du club pour la saison 2021-2022.;

**DE MANDATER** le directeur de la voirie à faire le nécessaire pour permettre le passage des motoneiges en toute sécurité avec la signalisation adéquate.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-20**

Appui au Marché de Noël chez Lussier-Belgians

---

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil souhaite encourager la reprise des événements pour ses citoyens.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Daniel Braün

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland appuie le marché de Noël chez Lussier-Belgians;

**QUE** le directeur général en la personne de M. Camille Auble, soit autorisé à défrayer les coûts nécessaires de 250\$ pour la mise en place du traineau des lutins pour l'évènement.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-21**

Approbation de la programmation des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre de la TECQ pour les années 2019 à 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Johnny Vander Wal

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

**QUE** la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 (dossier # 1179078) ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de

recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH);

**QUE** la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la Municipalité s'engage à informer le MAMH de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

**QUE** la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 (dossier # 1179078) ci-jointe reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-22**

Contrat pour les services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux du projet de pavage de la couche d'usure - Chemin de la Rivière

---

**CONSIDÉRANT** la demande de prix effectuée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

**CONSIDÉRANT QU'** un seul entrepreneur a proposé une offre de prix;

**CONSIDÉRANT** le règlement municipal portant sur la gestion contractuelle.

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Sylvie Giroux

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'ACCORDER** à « GRANULAB PLUS » le contrat pour les services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux du projet : « pavage de couche d'usure chemin de la rivière », pour un montant de 8 789.84 \$ taxes comprises.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-23**

Bibliothèque de Richmond

---

**CONSIDÉRANT QUE** la correspondance reçue de la part du Regroupement pour une Bibliothèque Publique de la Région de Richmond le 17 septembre 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** la volonté du conseil d'offrir la meilleure qualité possible de service culturel à ces citoyens.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Fernand Leclerc

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QU'** un Comité Biblio (le comité) soit créé dans le but de planifier la meilleure offre de service de bibliothèque sur le territoire;
- D'INVITER** la municipalité de Melbourne, la ville de Richmond, le Regroupement pour une Bibliothèque Publique de la Région de Richmond ainsi que la Bibliothèque Daniel Ménard, à participer au comité Biblio en déléguant deux (2) membres chacun au dit comité;
- QU'** une rencontre initiale du comité soit organisée le plus rapidement possible;
- DE DEMANDER** à la bibliothèque Daniel Ménard de transmettre ses plus récents états financiers à la municipalité du Canton de Cleveland.

### **REMERCIEMENTS**

---

La municipalité du Canton de Cleveland souhaite remercier Monsieur Johnny Vander Wal pour ses 22 dernières années d'implication et loyaux services dans la municipalité.

La municipalité souhaite également remercier Monsieur Éric Courteau pour ses 8 dernières années d'implication auprès de la municipalité et des citoyens.

### **CORRESPONDANCE**

---

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

---

Les citoyens pouvaient soumettre leur question par courriel avant 19 heures le 4 octobre 2021.

Aucune question reçue.

Les questions des citoyens présents ont été entendues et répondues par le conseil.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-24**

Levée de la séance

---

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Johnny Vander Wal

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la séance soit levée à 20h14.

### **DISPONIBILITÉ DE FONDS**

---

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

**APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

---

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 5e jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt et un.

---

Herman Herbers, Maire

---

Camille Auble, Greffier-trésorier